

République Algérienne Démocratique et Populaire

-----****-----

WILAYA AIN DEFLA
DAIRA DE DJELIDA
COMMUNE DE BOURACHED
N.I.F :42300200004404501008

Avis d'attribution provisoire de l'Appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales

Conformément aux loi N° 23/12 en date du 05 Aout 2023 précise les règles générales liées aux marchés publics, et dispositions des l'article 65, 72, 74 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant la règlementation des marchés publics et des délégation de service public, il est porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026 publié le 26/03/2026 au journal «أصوات» et le journal « Le Géant Sportif » et BOMOP, et après jugement des offres, le marché est attribuée provisoire à :

N°	Projets	Entreprises	Montant de l'offre	Montant après les analyses	Délai de réalisation	Critères de choix
01	Rénovation de sections et extension du réseau d'eau potable de douar Titaouni, Mennad, Filali, Tebabcha, Mekhalfi et Tiamim sur une distance de 22000 m/l	Enterprise des grands travaux et hydraulique E.G.T.H – Belkacem Hamid – Khemis Miliana – wilaya d'Ain defla	45 429 535.20 DA	46 393 435.20 DA	04 mois	moins disant (qualifié techniquement)

Les soumissionnaires désirants connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher au prés des services de la commune dans un délai de 03 jours a partir de la publication de cet avis dans les journaux ou le BOMOP.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission communale des marchés publics.

BOURACHED le.....